

**Les critères et les dates d'admission sont communiqués sous
réserve des votes des instances.**

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Vous allez candidater pour le **Master 2 Psychologie de la santé** de l'Université Toulouse Jean-Jaurès, parcours professionnel de la Mention « Psychologie Clinique, Psychopathologie et Psychologie de la santé ».

Capacité d'accueil maximale pour l'année universitaire 2018-2019 : **33**
Ce parcours donne accès au titre de psychologue.

Public : formation initiale et formation continue

Pour une **reprise d'études** (salariés, demandeurs d'emploi, etc.) contacter, Annick PUZENAT
(annick.puzenat@univ-tlse2.fr - 05 61 50 41 02)

Pour un **contrat de professionnalisation** (étudiants en formation initiale, demandeurs d'emploi, etc.), contacter Cécile GADIOT (cecile.gadiot@univ-tlse2.fr - 05 61 50 48 56)

Vous trouverez ci-joint le dossier de candidature à faire parvenir à notre secrétariat :

AU PLUS TARD le 22 juin 2018, le cachet de la poste faisant foi.

Université Toulouse Jean-Jaurès
UFR de Psychologie
Patricia Dejumné
Master 2 Psychologie de la santé
5 Allées Antonio Machado
31058 Toulouse cedex 9

La sélection s'organise en trois étapes :

- ✓ La recevabilité des dossiers
- ✓ La phase d'admissibilité : évaluation des dossiers de candidature
- ✓ La phase d'admission sur entretien

Note importante : Les candidats peuvent être admis sous condition de validation du master 1 au 17 juillet 2018.

A la date du 22 juin 2018, le mémoire devra avoir été soutenu et le rapport de stage rendu. Un dossier sera considéré comme incomplet s'il manque plus de deux notes de M1 (hors rapport de stage).

Cordialement,

Les responsables du master,

Etape 1 - Recevabilité du dossier

Le **Master 2 Psychologie de la santé** s'adresse plus spécifiquement à des étudiants :

- titulaires d'une licence mention psychologie et d'un niveau M1, mention psychologie, ou être bénéficiaire des dispositifs de validation des acquis relevant de l'un des trois dispositifs (VA85 ; VAE ; VES).
- Ayant effectué un parcours identifié en psychologie de la santé. Ce parcours doit obligatoirement être composé au niveau M1, de l'UE « Psychologie de la santé » dans les UE 701 ou 702 ou 703 et des UE conseillées par la mention, ou de toute autre UE, équivalente à l'un de ces enseignements, qui aurait été obtenue dans une autre université. Les étudiants ayant réalisé leur cursus dans une autre université que Toulouse II, sont invités à détailler dans leur dossier de candidature le contenu des enseignements validés en psychologie de la santé.
- Ayant effectué (présence d'un psychologue non obligatoire), un stage de professionnalisation de 200 heures dans un établissement en lien avec les orientations du parcours, ou de 175h pour les années antérieures à 2015-2016.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

MASTER 2

« Psychologie de la santé »

- Copies des diplômes obtenus
- Copies des relevés de notes de licence (L1, L2 et L3) et maîtrise ou M1
- Un rapport de stage (maximum 4 pages) à réaliser sur le stage de pré-requis de 200h
- Attestations de tous les stages signées et tamponnées par les Institutions.
- 2 enveloppes timbrées (tarif en vigueur) à vos nom et adresse pour les réponses (aucune réponse ne sera donnée par téléphone).
- **Les pièces mentionnées ci-dessus seront contenues dans une chemise rigide bleu foncé (à élastiques et à 3 rabats) en indiquant sur la couverture les nom et prénom du (de la) candidat(e).**

Il est conseillé aux étudiant(e)s de constituer leurs dossiers avec des photocopies de documents administratifs. NE PAS JOINDRE D'ORIGINAUX CAR AUCUN DOSSIER NE SERA RESTITUÉ.

Les dossiers incomplets ou retardataires ne seront pas traités.

ATTENTION !!

Note importante : Les candidats peuvent être admis sous condition de validation du master 1 au 17 juillet 2018.

A la date du 22 juin, le mémoire devra avoir été soutenu et le rapport de stage rendu. Un dossier sera considéré comme incomplet s'il manque plus de deux notes de M1 (hors rapport de stage).

Tout dossier ne respectant pas ces règles sera rejeté.

Le dossier complet doit être déposé en mains propres ou envoyé (en recommandé avec accusé réception) à l'UFR de Psychologie :

AU PLUS TARD le 22 juin 2018, le cachet de la poste faisant foi, à

Université Toulouse Jean-Jaurès
UFR de Psychologie
Patricia Dejumné
Master 2 Psychologie de la santé

5 Allées Antonio Machado
31058 Toulouse cedex 9

1. ETAT CIVIL

Coller photo
ICI

N° INE :

Nom :

Nom marital :

Prénoms :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Téléphone(s) :

E-mail :

Profession :

2. ATTENTES / UES RECOMMANDEES

M1 : - UE Psychologie de la Santé

- Stage de 200 h (avec attestation délivrée par l'Institution et le rapport de stage)

3. FORMATION

Bac :

Année d'obtention :

Veuillez indiquer votre moyenne en M1 : _____

3.1 Détailler votre cursus universitaire :

<i>Diplôme</i>	<i>Obtenu (année)</i>	<i>En cours (date prévue)</i>	<i>Moyenne obtenue</i>	<i>Nom de l'établissement d'enseignement supérieur</i>
L1 L2				
L3				
M1				
Autres disciplines (à préciser)				

--	--	--	--	--

3.2 Détailler les UE suivies en Psycho.de la Santé au cours de votre cursus universitaire :

<i>Intitulé de l'UE</i>	<i>Année</i>	<i>Note obtenue</i>	<i>Descriptif du contenu en quelques mots clés (contenus attestés par université autre que Toulouse)</i>

3.3 Détailler si vous avez d'autres expériences de formation dans le champ de la Psychologie de la Santé et de la santé (mettre en annexe les attestations correspondantes) :

<i>Intitulé de la formation</i>	<i>Lieu et nom de la structure de formation</i>	<i>Descriptif du contenu en quelques mots clés</i>

3.4 Mémoire de Master 1 (ou Maîtrise)

Titre du mémoire :

Directeur (Nom, Prénom, statut et institution)

Note du mémoire :

Résumé du mémoire

→ Maximum 1 page dactylographiée

4. EXPERIENCES DE TERRAIN EN RELATION AVEC LA PSYCHOLOGIE DE LA SANTE

4.1 Stages :

Mettre en annexe les attestations (signées et tamponnées par les institutions) accompagnant les informations délivrées.

<i>Année</i>	<i>Nombre d'heures</i>	<i>Institution</i>	<i>Missions confiées en quelques mots</i>

4.2 Autres expériences professionnelles ou associatives :

Mettre en annexe un justificatif de chaque activité (attestation d'employeur, bulletin de salaire etc.)

<i>Année</i>	<i>Nombre d'heures</i>	<i>Institution</i>	<i>Missions confiées en quelques mots</i>

--	--	--	--

5. AUTRES EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Mettre en annexe un justificatif de chaque travail (attestation d'employeur, bulletin de salaire etc.)

<i>Année</i>	<i>Entreprise/organisation et sa localisation</i>	<i>Intitulé de l'emploi</i>	<i>Heures hebdomadaires</i>

6. Niveau de langues étrangères

7. MOTIVATION ET PRE-PROJET PROFESSIONNEL (ne pas dépasser 2 pages dactylographiées)

8. Indiquez les différentes candidatures effectuées au sein de l'UFR de Toulouse, et en dehors de l'UFR :

Je certifie l'exactitude des informations portées sur ce dossier de candidature.

Lieu, date :

Signature

Etape 2 - Phase d'admissibilité

Le jury procède à l'examen du dossier et de sa qualité. La procédure d'évaluation tiendra particulièrement compte de :

- la cohérence de la candidature au M2P « Psychologie clinique de la santé » au regard de son parcours, de ses expériences et de sa motivation à s'inscrire dans cette formation.
- la moyenne des notes du cursus d'une façon générale, et aux UE conseillées en particulier.
- la pertinence du travail de recherche effectué en M1 au regard des spécificités de la psychologie de la santé
- la cohérence du rapport de stage avec le projet d'intégrer le M2P.

A la suite de cette étape, la liste des candidats auditionnés sera publiée sur le site web de l'UFR et affichée à l'UFR de psychologie à compter du **27 juin 2018**.

ATTENTION : la liste des candidats auditionnés vaut convocation.

Etape 3 - Phase d'admission sur entretien

Les entretiens auront lieu les 4 et 5 juillet 2018.

Les critères d'évaluation s'appuient sur :

- Les connaissances des modèles, concepts et méthodes en psychologie de la santé
- Les connaissances des outils utilisés en promotion, éducation à la santé, prévention, prise en charge en psychologie de la santé
- Les capacités à repérer et analyser sa posture professionnelle
- Les motivations
- Les capacités à se projeter dans la formation
- Les capacités d'adaptation et d'élaboration du discours.

La liste des admis sera publiée sur le site web de l'UFR et affichée à l'UFR de psychologie à compter du 6 juillet 2018.